

### PLAN LOCAL D'URBANISME

4.3 Document graphique  
Centre de la commune  
au 1 / 2000 ème  
Plan de zonage et des risques

Pièce 4.3

Arrêté par délibération du  
Conseil Municipal :  
le 19 janvier 2023

Approuvé par délibération du  
Conseil Municipal :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR



INITIATIVE Aménagement et Développement  
Adresse : 4, Passage Jules Diderot - 70000 Vesoul  
Tél : 03 84 79 26 47 - Fax : 03 84 79 31 69  
initia@ad50orange.fr - initia@ad50orange.fr

### Légende

--- Limite de zones et de secteurs

#### Zones urbaines

- U Zone urbaine mixte
- Ue Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ui Zone urbaine mixte inondable
- Uj Zone urbaine réservée aux jardins
- Ur Zone urbaine mixte à vocation de renouvellement urbain
- Ux Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- Uxr Zone urbaine économique à vocation de renouvellement urbain

#### Zones à urbaniser

- AU Zone à urbaniser de réserve foncière dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement. Vocation principale d'habitat

#### Zones agricoles

- A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

#### Zones naturelles

- N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.
- Nc Zone, équipée ou non, à vocation d'accueil d'équipements touristiques.

#### Risques repérés au titre de l'article R.151-31

Transport de matières dangereuses

#### Risques repérés au titre de l'article R.151-34

- Retrait gonflement des argiles aléa moyen
- Aléa affaissement-effondrement des sols moyen
- Aléa glissement de terrain faible
- Zones de bruit des infrastructures de transport terrestres
- Zones d'aléa du PPRI de la Vouge en cours d'élaboration
- PPRI de la Saône

